

# L'implication du droit chinois de la protection sociale pour les contrats de travail en Chine

---

**Mélanie ATINDEHOU-LAPORTE 乐美兰**

Avocate inscrite au barreau de Paris

Docteure en droit français et chinois

8 place d'Iéna

75116 Paris

[melanie.atindehou@gmail.com](mailto:melanie.atindehou@gmail.com)

07.85.28.59.44

Présentation du 22 janvier 2020

Commission ouverte Chine du Barreau de Paris -  
AFCDE

# Introduction

# La dualité de la protection sociale chinoise

Le système du HUKOU

La zone rurale

La zone urbaine

**1<sup>er</sup> pilier : la sécurité sociale**

Assistance sociale

Assistance sociale

Secteur privé

Secteur public

**2<sup>nd</sup> pilier : les assurances privées**

Les assurances privées

## Le champ de la notion de protection sociale en RPC

1 <sup>er</sup> pilier : la sécurité sociale		2 <sup>nd</sup> pilier : les assurances privées
L'assistance sociale	Les assurances sociales dites du travail 社会保险	Les assurances privées
<p>En zone urbaine</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>The urban social pension insurance for urban residents</i></li> <li>▪ <i>The social health insurance for urban residents</i></li> </ul> <p>En zone rurale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>The new rural social pension insurance</i></li> <li>▪ <i>The new health insurance for rural residents</i></li> </ul>	<p>Les 5 assurances "五險".</p> <p>Assurance vieillesse "基本养老保险" jibenyanglaobaoxian</p> <p>Assurance santé "基本医疗保险" jibenyiliaobaoxian</p> <p>Assurance accident du travail "工伤保险" gongshangbaoxian</p> <p>Assurance chômage "失业保险" sheyebaoxian</p> <p>Assurance maternité "生育保险" shengyubaoxian</p>	<p>Contrats individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ santé</li> <li>▪ retraite</li> </ul> <p>Les contrats collectifs dits de groupe souscrits par les entreprises pour le bénéfice de leurs salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ santé</li> <li>▪ prévoyance</li> <li>▪ retraite</li> </ul>

## Le droit fondamental d'accès à la sécurité sociale

Plusieurs articles sont visés par la Constitution.

L'article 45 de la Constitution de la République Populaire de Chine amendée le 14 mars 2004 dispose que :

« (1) Les citoyens de la République Populaire de Chine ont le droit à l'assistance matérielle de l'État et de la société quand ils sont **âgés, malades ou handicapés**. L'État développe les assurances **sociales, l'aide sociale, et les services médicaux et de santé** qui sont requis pour permettre aux citoyens de bénéficier de ces droits.

(2) L'État et la société assurent les **moyens de subsistance** des membres handicapés des forces armées, fournissent une pension aux familles des martyres, et donnent un traitement préférentiel aux familles du personnel militaire.

(3) L'État et la société **facilitent le travail**, les moyens de subsistance, et l'éducation des personnes aveugles, sourdes et muettes et autres citoyens handicapés. »

## La loi nationale des assurances sociales

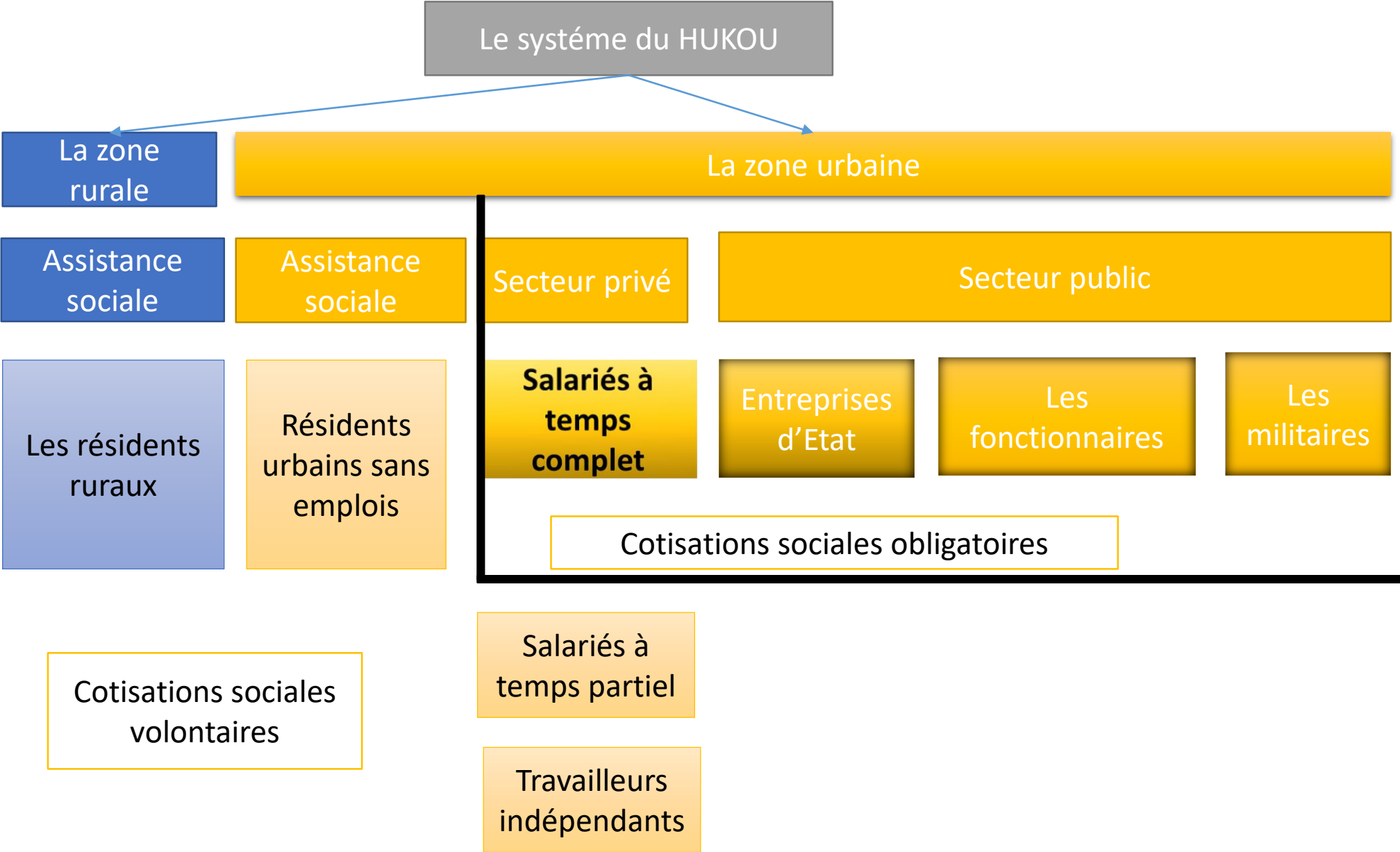


**Article 3** : « Le système d'assurance sociale adhère aux principes de la couverture élargie, de la protection basique, multi-niveaux et de la durabilité, et le niveau de l'assurance doit correspondre au niveau du développement économique ».

**Article 95** : « Les résidents ruraux travaillant en zone urbaine doivent participer aux assurances dites du travail de la zone urbaine, conformément aux dispositions de cette loi ».

**Article 97** : « Les étrangers travaillant sur le territoire de la République Populaire de Chine, doivent participer aux assurances dites du travail de la zone urbaine, conformément aux dispositions de cette loi ».

# L'impact de la loi des assurances sociales chinoise sur tous les emplois



Les contrats de travail



# Les lois nationales du droit du travail



## N'oubliez pas de vérifier les autres dispositions législatives

- Autre loi nationale: loi relative à la santé et la sécurité au travail



- Législation provinciale



- Législation Municipale



- Echelon du district



- Contrats collectifs mis en place dans la Société entre les employeurs et les représentants des salariés

## La définition du contrat de travail selon la loi nationale des contrats de travail



### 中华人民共和国 劳动合同法

(2012年修订)

中国劳动和社会保障出版社

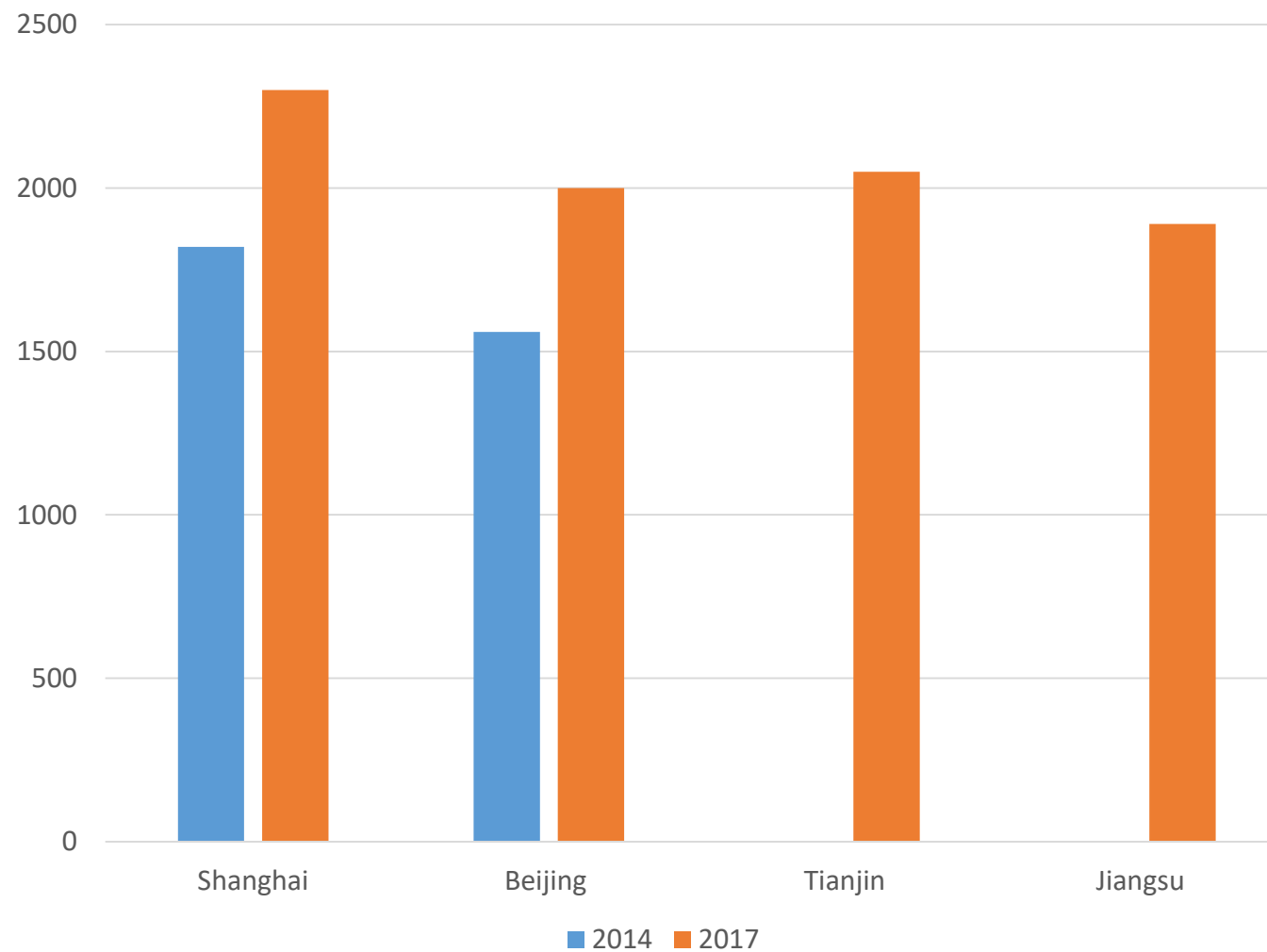
- **L'article 3** définit les principes généraux du contrat de travail.
- **L'article 10** dispose que : « pour établir une relation contractuelle, un contrat de travail écrit doit être conclu. Dans l'hypothèse où, un contrat de travail ne serait pas conclu au début de la relation contractuelle alors un contrat doit être conclu dans le mois suivant la date de début de l'exécution du contrat de travail par le salarié au sein de la Société, qui a la qualité d'employeur.
- Dans l'hypothèse où, l'employeur n'aurait pas conclu de contrat de travail écrit alors les dispositions relatives :
  - aux contrats collectifs,
  - et le principe à salaire égal travail égal doivent être appliquées. »

## Les clauses obligatoires dans un contrat de travail

- La durée du contrat de travail ;
- Le contenu du travail à effectuer ;
- La sécurité au travail et ses conditions d'application ;
- **La rémunération ;**
- Les règles disciplinaires de l'entreprise ;
- Les conditions de rupture du contrat de travail ;
- Les responsabilités en cas d'irrespect des stipulations du contrat de travail. Le contrat de travail peut également contenir toutes les autres clauses que les parties auront jugées nécessaires en plus de celles susmentionnées.

**En pratique ?**

## Les 4 principales provinces ayant le salaire minimum le plus haut



## Quand est-ce que l'employeur paie des cotisations sociales ?

Limitations provinciales

Montant minimum sur lequel on ne prélève pas de cotisations sociales :  
60% du salaire moyen au niveau de la province

Salaire du salarié

Montant maximum sur lequel les cotisations sociales sont prélevées :  
300% du salaire moyen au niveau de la province

## Les taux de cotisations sociales moyens au niveau national

	Cotisations patronales	Cotisations salariales
<b>Assurance santé</b>	6% du salaire du salarié	2% du salaire du salarié
<b>Assurance vieillesse</b>	20% de la masse salariale – (of total income of the company) – débat en pratique	8% du salaire du salarié
<b>Assurance maternité (Article 53 of the Social Insurance Law)</b>	1% du salaire du salarié	Non-applicable
<b>Assurance chômage</b>	1% du salaire du salarié	0,5% du salaire du salarié
<b>Assurance accident du travail (Article 33 of the Social Insurance Law)</b>	Dépend de l'activité de la Société taux de cotisations maximal de 1%	Non-applicable
<b>Fond logement</b>	5% du salaire moyen dans la Société	Inconnu en principe non-applicable

Source: 中华人民共和国社会保险法配套解读与案例注释第二版2015年中国法制出版社; 中华人民共和国涉水保险法(案例应用版) Cases and practical application 立案。管辖。证据。裁判, 2015年, 中国法制出版社。

## Quelles sont les difficultés pratiques lorsqu'on recrute un salarié ?

- Quels sont les bons réflexes à avoir ?
- Est-ce qu'il existe des clauses particulières pour les expatriés / détachés ?
- Quels sont les avantages donnés aux salariés en plus du minimum legal ?
- Dans quelle langue dois-je rédiger mon contrat de travail ?

## Le deuxième pilier de la protection sociale : les assurances privées

	Les contrats individuels	Contrat collectif du secteur public	Contrat collectif du secteur privé
Assurance vieillesse	Compétition avec l'épargne	"Enterprise Annuity contract"	Souscription marginale
Assurance santé	Pilot project MOF, CIRC [2015]	Commun	Commun
Prévoyance	Souscription marginale	Souscription marginale	Souscription marginale



Avez-vous bien écouté ?  
Et si on le vérifiait à travers  
des cas pratiques

## Cas pratique

- Nina est une nouvelle expatriée en contrat local.
  - Elle tombe immédiatement amoureuse de Shanghai,
  - Elle pense qu'elle passera toute sa vie en Chine. Elle commence à s'interroger sur sa pension de retraite.
- 
- **En tant qu'étrangère a-t-elle accès à la sécurité sociale chinoise ?**

## Cas pratique

Mon salarié a eu un accident du travail



Que dois-je faire ?

# Merci de votre attention !

**Mélanie ATINDEHOU-LAPORTE 乐美兰**

Avocate inscrite au barreau de Paris

Docteure en droit français et chinois

8 place d'Iéna

75116 Paris

[melanie.atindehou@gmail.com](mailto:melanie.atindehou@gmail.com)

07.85.28.59.44